



BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - (1) 45 51 34 14

Que faire de nos archives ?



Depuis de nombreuses années, l'ADIR nous alerte sur l'obligation morale de prendre soin des documents et objets que nous avons pu sauver de notre temps de détention, des notes que nous avons écrites depuis notre retour.

Au fil des années, elles sont, c'est fort probable, très différentes de celles que nous pourrions élaborer aujourd'hui. Tout cela est d'autant plus précieux. C'est pourquoi je vous demande instamment de vouloir bien en prévoir la dévolution avec précision.

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation, au sein de laquelle je représente l'ADIR, a parmi ses projets la constitution d'une banque de données regroupant archives et documents relatifs à la déportation. Dans ce but, une commission, assistée par les Archives nationales, s'est déjà réunie à plusieurs reprises ; des questionnaires ont été adressés aux fédérations et associations d'anciens déportés concernant leurs fonds propres. Une spécialiste des Archives nationales, Madame Gillet, s'est rendue boulevard Saint-Germain et, ensemble, nous avons examiné ces "souvenirs-archives" pas comme les autres qui nous ont été confiés. Ils sont fort difficiles à répertorier et à classer ; ce peut être un billet adressé à votre famille, ramassé par un cheminot patriote et arrivé à bon port, une carte du Revier, une gamelle ou une robe, une cuillère, une croix, un carnet de recettes, un mouchoir brodé, une cassette que vous avez enregistrée, des récits que vous avez écrits, etc.

Denise Vernay
(suite page 4)

4^e P. 46-16

UNE CÉRÉMONIE À RAVENSBRÜCK

J'avais dit "Jamais je n'y retournerai..."

Et pourtant : le 10 juin 1993, à Ravensbrück, une cérémonie organisée par le *Special Force Club* avait lieu, en mémoire de nos quatre camarades, parachutistes anglaises, dont trois avaient été lâchement exécutées à leur retour du Petit-Königsberg.

Anise Postel-Vinay m'avait proposé d'y assister et je suis retournée à Ravensbrück avec Christiane Cizaire et Jacqueline Pery d'Alincourt pour rendre hommage à nos malheureuses compagnes : Denise Bloch (que nous appelions Line), Cecily Lefort, Lilian Rolfe, Violette Szabo.

Jacqueline et moi avons retrouvé les membres du *Club* à Heathrow, Christiane était partie seule, directement à Berlin.

Avant de commencer le court récit de cette poignante cérémonie, je veux à nouveau remercier de tout cœur les membres du *Club* pour l'accueil privilégié, chaleureux et amical qu'ils nous ont réservé. Leur présence attentive, prévenante, sécurisante, tout au long de ces deux jours, nous a été d'une grande aide pour affronter ce retour à Ravensbrück que nous appréhendions tant. Merci aussi à eux de

nous avoir fait l'honneur de nous accepter parmi eux et de nous avoir permis d'être présentes à cette cérémonie.

Cet hommage était prévu depuis longtemps, Joe Day était allé plusieurs fois en Allemagne de l'Est pour obtenir les autorisations nécessaires. La chute du Mur a facilité les choses et cette cérémonie a pu avoir lieu le 10 juin 1993.

A onze heures précises, la cérémonie a commencé. Nous étions tous assis dos au lac, face à la partie britannique du "Mur de la Mémoire", où la plaque était apposée.

Les familles de nos compagnes et les survivantes de Ravensbrück occupaient les places juste en face de la plaque ; les autres invités se tenaient de chaque côté.

Cette journée avait été conçue par Gervase Cowell qui y avait longuement pensé. Je crois même qu'il était allé à Ravensbrück observer les lieux dont la beauté ne peut faire oublier que "là-même", un camp de la mort a existé. Il a longtemps réfléchi et imaginé très exactement ce que serait cette Cérémonie et comment elle se déroulerait.



La plaque commémorant le souvenir des quatre parachutistes anglaises est apposée sur la partie britannique du "Mur de la Mémoire".

Une cérémonie à Ravensbrück (suite)

• Cérémonie très belle, très digne, très simple, à l'image même de celles pour qui elle était organisée, devant la plaque, une simple plaque qui rappelle que là sont mortes quatre femmes, officiers de l'armée britannique.

• Cérémonie intime : pas de représentants de gouvernements ou d'associations ; seul un journaliste avait réussi à se glisser parmi nous. Tous ceux qui étaient là avaient connu, aimé ou combattu avec Line, Violette, Lilian ou Cecily, et leur présence soulignait bien la grande admiration qu'elles leur inspiraient.

• Cérémonie poignante, bouleversante, d'une émotion intérieure intense et, paradoxalement, apaisante par son calme et son recueillement. Pas de musique militaire, pas de sonnerie aux morts, pas de *God Save the Queen*, seulement, par moment, le chant nostalgique d'une cornemuse écossaise. Pas de grands discours. Un court message de Sa Majesté la Reine-Mère Elizabeth lu par Vera Atkins (officier SOE, chef et amie de nos compagnes), quelques lignes lues par Odette Samson et les simples mots que j'avais spontanément écrits et que j'ai lus en votre nom à toutes (voir ci-après).

• Et puis, très émouvant, presque pénible à entendre en ce lieu, le poème-code de Violette, dit par une jeune femme officier de la FANY (First Aid Nursing Yeomanry).

• Enfin quelques couronnes déposées devant la plaque, mais surtout beaucoup, beaucoup de petits bouquets anonymes laissés par ceux qui venaient se recueillir un instant et se souvenir. C'est là, devant la plaque, que nous avons retrouvé Tania, la fille de Violette, puis la sœur jumelle de Lilian.

La cérémonie était finie. Le silence régnait toujours alors que nous nous dispersions. Nous avons voulu visiter le camp, mais rien ou presque rien : le Bunker avec ses instruments de torture et un reste de crématorium. Tout le reste est envahi par des herbes folles. Nous sommes entrées au Musée de Ravensbrück mais nous n'avons regardé que le plan du camp, celui que nous avions connu, et cela a permis de nous repérer au milieu de cette destruction presque complète.

Avec Tania et la sœur de Lilian, nous avons beaucoup parlé. Nous avons déjeuné ensemble. Cricri a longuement parlé à Tania de sa mère qu'elle connaissait plus particulièrement et je me suis, non moins longuement, entretenu avec la sœur jumelle de Lilian. Même si elles voulaient savoir où, comment celles qu'elles aimaient avaient vécu leur déportation, pas une larme, pas une marque ou un geste apparent de chagrin ne traduisaient leur peine intérieure - seulement une grande tendresse, une affection profonde, un souvenir toujours présent et la fierté d'avoir eu pour mère, pour sœur, des femmes exceptionnelles qui avaient assumé, en pleine connaissance de cause et jusqu'au bout, leur devoir et leur idéal.

Comme vous, je ne pourrai jamais oublier le Ravensbrück que nous avons connu.

Je ne pourrai pas, non plus, oublier ce retour à Ravensbrück et cette cérémonie qui m'ont bouleversée, mais aussi laissé un souvenir de calme, d'amour, de paix.

C'est peut-être ce que voulait G. Cowell, qui a écrit en mémoire de nos compagnes ce Requiem :

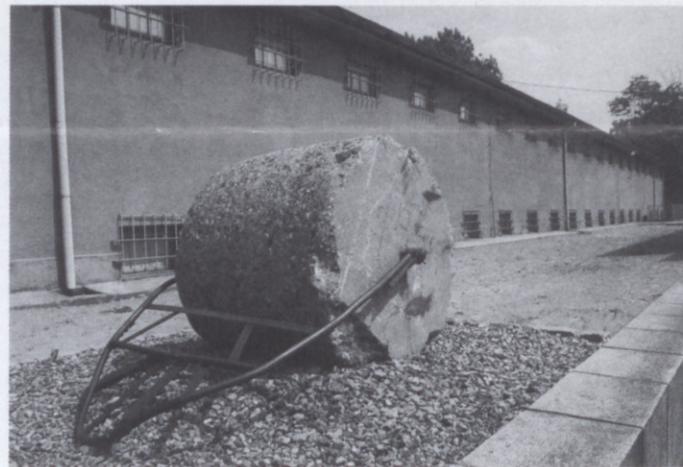
*Rest in peace in Ravensbrück
guarded by roses
and sylver water*

*Of us today
say only we came
made music by your grave
and spoke in silence
of our love.**

Michèle Agniel

* Reposez en paix à Ravensbrück
gardées par des roses
et de l'eau argentée

De nous aujourd'hui
dites seulement que nous sommes venues
faire de la musique près de votre tombe
et parler en silence
de notre amour.



Tant des nôtres l'ont tiré, ce sinistre rouleau compresseur...

Hommage de Michèle Agniel

Au nom de toutes les déportées françaises de la Résistance, je veux vous dire combien nous sommes honorées d'être ici, et je vous remercie du fond du cœur de nous avoir donné la possibilité d'être présentes à cette cérémonie en mémoire de Violette Szabo, Lilian Rolfe, Denise Block (Line) et Cecily Lefort.

Cependant vous pouvez comprendre que c'est un immense désarroi de nous retrouver dans cet endroit où tant de nos compagnes ont souffert l'intolérable et où tant d'entre elles ont trouvé la mort.

Nous sommes ici parce que nous aimions ces quatre jeunes femmes hors du commun, et que nous voulons leur rendre les honneurs qui leur sont dus.

Elles ont été nos camarades de combat.

Comme nous, elles ont été arrêtées, déportées et quand elles ont quitté Koenigsberg-aus-Oder, nous pensions qu'elles allaient être libérées. Au contraire, lâchement, elles ont été exécutées, bien qu'étant dans un état physique lamentable. En fait, nous n'avons jamais su ce qui était arrivé à Cecily, qui a passé un long moment au *Jugendlager* et n'est jamais revenue.

Toutes les quatre avaient la modestie des

vrais héros. Je voudrais vous dire combien nous les admirions pour leur courage, leur dignité, leur moral élevé qui n'ont jamais failli. Quels ont été notre douleur, notre chagrin, mais aussi notre colère et notre révolte lorsque nous avons appris leur mort atroce après tant de souffrances.

Elles étaient fières d'être sujets britanniques. Pour nous, elles étaient d'abord Violette, Lilian, Line, Cecily, nos compagnes de misère. Mais aussi, elles représentaient l'Angleterre. L'Angleterre, le pays qui avait refusé la défaite, qui seule avait continué la guerre contre le nazisme et qui avait permis au général de Gaulle de lancer le fameux appel du 18 juin 1940. L'Angleterre, le pays qui nous avait aidées à garder l'Espoir et nous avait donné l'audace et le courage de résister à l'occupation allemande.

Cecily, Denise, Lilian et Violette ont donné leur vie pour leur pays : l'Angleterre.

Elles sont aussi mortes pour sauvegarder l'Esprit de la Résistance et la Cause de la Liberté.

Elles étaient quatre grandes dames que nous admirions toutes.

Nous ne devons **jamais** les décevoir,
et surtout **jamais, jamais** les oublier.

Ravensbrück, le 10 juin 1993

Michèle Agniel

Ce que signifie le Mémorial américain de l'Holocauste

Cinquante ans, jour pour jour, après la chute du ghetto de Varsovie, le 22 avril 1993, sur un très grand terrain donné par l'Etat sous Jimmy Carter aux abords immédiats des plus célèbres monuments civiques de Washington, un "Musée du Mémorial américain de l'Holocauste", grandiose par ses proportions comme par sa conception, a ouvert ses portes, inauguré par le Président Bill Clinton.

Pourquoi – là et maintenant – aux Etats-Unis, un mémorial, entièrement financé par souscription publique, pour commémorer ce qui s'est passé au-delà de l'Atlantique au temps éloigné du nazisme triomphant ?

A cette question qui fut souvent posée aux initiateurs du projet, on trouve trois réponses. La première se découvre au troisième étage, celui que l'on visite d'abord. A savoir que l'Holocauste fait aussi partie de l'histoire américaine : la première chose que l'on y voit est l'effigie d'un G.I., horrifié, regardant ce que lui et ses camarades ont aperçu quand ils ont libéré le camp de Buchenwald le 11 avril 1945 : tout, absolument tout – sauf les mourants – est montré.

La deuxième réponse, c'est que la gloire et le devoir des Etats-Unis est d'être séculairement la terre d'asile la plus accueillante, celle où ont choisi de refaire leur vie le plus grand nombre des survivants de la barbarie hitlérienne, laquelle fit six millions de morts juifs ainsi que cinq millions de non-juifs. Il y a des emplacements – ce ne sont pas les plus nombreux – consacrés aux Tsiganes, homosexuels, Témoins de Jéovah, handicapés, détenus politiques et prisonniers soviétiques.

En-dessous de cet étage, consacré à la solution finale de 1939 à la fin des hostilités, sont retracées les années 1933-1939 de la montée et de la dissémination du nazisme en Europe :

sans prétendre en rechercher "le pourquoi", il en fait revivre "le comment" pour éviter par le souvenir le recommencement.

Il pose la question : comment le monde civilisé, d'indifférences en dérobades, a-t-il pu laisser lâchement s'instaurer la barbarie extrême ? Et les Etats-Unis ne sont pas innocents.

C'est la troisième raison d'être du mémorial, un aveu proche d'une forme d'expiation : rappeler le refus des autorités portuaires des Etats-Unis, après celles de Cuba, de laisser débarquer en mai 1939, 734 réfugiés juifs que le *Saint-Louis* amena d'Europe et ainsi de les y renvoyer périr. Il est également fait état du refus allié en 1944, après survol ayant permis de repérer les crématoires, de bombarder la voie ferrée conduisant au camp d'Auschwitz pour "cause d'efficacité douteuse".

Mais le vrai but du Musée du Mémorial, pour ceux qui l'on édifiée, n'est pas seulement d'instruire (il y a dans son périmètre, spécifiquement pour cela, un Institut d'histoire avec chercheurs de haut niveau, dont des équipes photocopient présentement les archives de trente-cinq camps en Lettonie, Russie, Ukraine, Pologne, Tchécoslovaquie et Roumanie). C'est de faire ressentir, comprendre du dedans et, si l'on ose dire, d'intérioriser l'Holocauste.

C'est bien ce qu'ont voulu les deux concepteurs du Musée, un ancien conservateur du Musée de la Diaspora juive de Beth Hatefutsoth (Tel Aviv) et un cinéaste de documentaire qu'il avait lui-même choisi pour sa capacité d'évocation. Cela n'empêche pas de montrer de surcroît la libération du nazisme et l'héroïsme de victimes qui furent également des résistants combattants.

IN MEMORIAM

HENRIETTE LE BELZIC



Notre chère camarade Henriette Le Belzic, dite Zaza dans les camps et forteresses, s'est éteinte le 25 juin 1993 à Vannes. Elle était née le 26 janvier 1910 à Escoublac et n'avait plus de famille, mais la fille d'une autre de nos camarades disparues l'assista dans ses derniers jours. Merci à Nicole, fille d'Eugénie Le Colonnec, morte il y a vingt-et-un ans.

En 1939, lorsque la Seconde Guerre Mondiale éclata, Henriette, caissière des Grands Magasins Decré, à Nantes, se mit aussitôt à la disposition de la Croix-Rouge française et se retrouva chef d'un groupe de la Défense passive. Ainsi se forment les chaînes d'entraide.

Dès la débâcle, comme partout en France occupée, il fallut aussitôt cacher des soldats évadés, leur fournir des vêtements civils et des papiers, tout en informant et guidant les jeunes

(suite p. 4)

Il y a trois itinéraires fléchés de la visite, celui limité des très jeunes, celui des onze-quinze ans avec une partie du parcours commun à celui des adultes bouchée de hauts paravents, cachant le plus cruel à tous ceux qui ne sont pas des grands. Pour tous, les initiateurs du Mémorial n'ont renoncé à aucun moyen : des plus directs, telle la remise à l'entrée à tous les visiteurs de la carte d'identité d'une des victimes, choisie par ordinateur, des mêmes âge, sexe et profession qu'eux-mêmes, pour qu'ainsi celui dont ils portent les papiers accompagne chacun dans ce périple au bout de la nuit. En effet, en insérant la carte dans des bornes informatiques qui jalonnent le parcours, le sort de ce compagnon imaginaire et présent est révélé au visiteur.

Des moyens presque subliminaux : dans le grand hall des témoins au rez-de-chaussée, vide, sombre, avec le recueillement du silence, le malaise, l'angoisse sont renforcés par le guingois des murs et des escaliers, le tordu des ouvertures étroites du plafond vingt mètres plus haut.

La force d'envoûtement de l'*Holocaust Memorial Museum* tient surtout, croient les responsables, aux choix très précis d'objets - témoignages de la vie des camps qu'ils s'étaient assignés d'exposer : ils en ont reçus des survivants, qui les conservaient comme des reliques, obtenus d'autres des pays de l'Est : fûts de gaz empoisonné de zyklon B, deux mille chaussures d'enfants de Majdanek, un fourgon - N° 11686-6 - affecté à la navette de 75 kilomètres entre Varsovie et le camp d'extermination de Treblinka. Et puis aussi toutes les minuscules bricoles de la vie, garées cachées pour survivre ou mieux mourir.

Il suffit ! Ou plutôt non, l'adresse : un morceau de la 15^e rue que Washington a rebaptisée "Raoul Wallenberg Street".

Alain Vernay

Name: Manya Petranker
Date of Birth: October 21, 1922
Place of Birth: Munich, Germany
Place of Residence: Stanislawow, Poland

We have a close-knit, happy family life within this cosmopolitan city. My parents are always going to Jewish community events. On Sunday and other Christian holidays, people throw stones at us as they go to church. We know we are Jewish, and we know we aren't liked.

(...)

Extrait d'une carte d'identité d'une des victimes de l'Holocauste remise à un visiteur

In Memoriam (suite)

Français qui cherchaient à rejoindre la France Libre. Que faire aussi des renseignements militaires qui, dans un port comme Nantes, intéressaient au plus haut point les Alliés ? Et que faire des aviateurs anglais qui se cachaient dans les fermes bretonnes lorsque la chasse ennemie détruisait leur avion ? Les chaînes de solidarité fonctionnèrent, elles s'appelèrent "réseau d'Estienne d'Orves", "réseau George France", "réseau Musée de l'Homme"... Henriette fut *boîte aux lettres* et, le 11 novembre 1941, à midi et demi, la police allemande vint l'arrêter. Internée à la prison de Préjean à Angers, puis à la Santé à Paris, elle fut jugée à Paris, à l'hôtel Continental, du 27 juin 1942 au 17 juillet.

Les activités d'Henriette étaient peu ou pas connues de la Justice militaire allemande : ses chefs avaient eu le courage de ne pas parler. Presque tous les accusés étaient bretons, six furent condamnés à mort et exécutés, les vingt-huit autres, déportés comme NN – *Nacht und Nebel* – partirent pour des forteresses. Ce fut le cas d'Henriette. Dans les forteresses il y eut encore des exécutions, en particulier celle du frère Jean-Baptiste Legeay, décapité à Cologne le 10 février 1943. Il se trouve que c'était le jour de son anniversaire.

Henriette est envoyée dans les forteresses : Zuchhaussen, Anrath, Lübeck, Cottbus puis à Ravensbrück – Block 32 puis 24 – et à Mauthausen, dans les Blocks disciplinaires 16 et 17 puis, après le bombardement d'Amstetten, dans le Block de la carrière où, le 22 avril 1945, elle sera enfin libérée par la Croix-Rouge internationale.

Elle était lieutenant des Forces Françaises Combattantes et officier de la Légion d'honneur, sa messe d'enterrement fut célébrée à l'église Saint-Paterne à Vannes et elle repose au cimetière de Calmont.

Germaine Tillion

(suite de la p.1)

Chacune de nous est, bien entendu, libre de choisir le lieu de dépôt de ces précieux - sentimentalement et historiquement parlant - objets et documents, mais il est fortement souhaitable que vous nous le fassiez connaître pour que cela paraisse dans l'inventaire le plus exhaustif possible mis en chantier par la Fondation. Ceci avant la dispersion de ce patrimoine de valeur pour l'Histoire et l'évolution de la Mémoire.

Dans un prochain *Voix et Visages* je vous transmettrai quelques conseils de sauvegarde tant pour les documents écrits, le plus souvent sur des papiers de guerre de très mauvaise qualité, que pour tout autre objet qui risque, comme nous, les dommages du temps. Je tenterai de vous préciser aussi les différentes règles et les statuts des institutions susceptibles d'accueillir les témoignages matériels de notre passé commun mais à chaque fois unique.

D. V.

Pour la Mémoire

Pour commémorer le cinquantième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, la ville de Montpellier a organisé des manifestations contre l'oubli. Afin de sensibiliser les élèves de troisième, une projection *Le temps du ghetto* et une conférence ont eu lieu au forum. Dans le prolongement de cette action, 44 élèves du collège Clémence Royer sont allés visiter le camp d'Auschwitz le 23 juin. Ils étaient accompagnés par leurs professeurs, le maire avec une partie du conseil municipal, des personnalités de la ville, des représentants des Anciens Combattants, un rabbin et dix de ses élèves, six déportés de diverses associations, dont André Dau, président des CVR qui a passé trois semaines à Birkenau. Andréa Astier étant fatiguée, j'ai eu l'honneur de représenter l'ADIR. Toutes ces personnes ont été très "choquées" par cette visite, j'ai moi-même été bouleversée, ce camp très bien conservé, ces blocks transformés en musée où dans de larges vitrines s'entassent des milliers de chaussures, de brosses à dent, de lunettes, de valises. Combien de têtes de femmes rasées pour cette masse de cheveux, certains encore nattés !

L'immensité de Birkenau avec les ruines de la chambre à gaz, des fours crématoires, les nombreuses cheminées en brique dressées vers le ciel, seuls vestiges des blocks en bois, les rangées de fil de fer barbelé, si présentes dans ma mémoire.

Des prières ont été dites par le rabbin et le prêtre, des gerbes de fleurs ont été déposées, un peu de terre a été ramassée pour être scellée

dans le monument aux Martyrs de la Résistance de Montpellier.

Toutes ces preuves accablantes sont soigneusement entretenues et visitées (500 000 personnes par an). Que ceux qui nient ou qui doutent aillent voir ce camp, et disons encore et encore : "Plus jamais ça".

Suzanne Pic Orts
44155a Ravensbrück
4046 à Leipzig

Une rue "Häidi Hautval" à Strasbourg

Une rue de Strasbourg depuis le 6 juillet dernier se nomme "Häidi Hautval" (voir *Voix et Visages* n° 227 de nov.-déc. 1991). Ce jour-là rebaptisant la rue précédemment "Alexis-Carrel", Madame Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, dévoilait la plaque portant le nom de notre ancienne camarade devant l'hôpital de Haute-pierre et expliquait qu'à "Alexis Carrel, grand médecin dévoyé dans les thèses d'un eugénisme violent, il fallait opposer un autre médecin qui jamais, jamais, dans toute sa vie, ne s'est refusé aux choix et qui jamais n'a fait le mauvais". Elle rappelait à l'assistance comprenant de nombreux représentants d'associations de victimes du nazisme, le courage sans faille de notre amie, déportée à Auschwitz puis à Ravensbrück pour avoir pris la défense d'une famille juive. Un groupe de musiciens tziganes participait également à la cérémonie.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Léa, première arrière-petite fille de Marie-Jo Chombart de Lauwe (21706), le 21 mai 1993.

Max, arrière-arrière-petit fils d'Emilienne Deschamps (35000), Cesson Sévigné, et arrière-petit fils de Lucette Deschamps, Dinan, le 13 mai 1993.

Ludivine, arrière-petite fille de Léa Douhet (97209), Canet Plage, fin juillet 1993.

Pension d'invalidité

- Où en êtes-vous de vos dossiers de pension ?

- Avez-vous eu une réponse à vos recours auprès de vos Directions départementales ?

- Si vous avez des demandes d'aggravation ou de nouvelles infirmités à faire, pensez à demander la Commission spéciale de Paris.

- Sachez que l'Article 18 (ou "Demande de tierce personne") ne peut s'obtenir qu'avec un certificat de votre médecin traitant attestant "votre incapacité à assurer seule les tâches essentielles de la vie"; cet article 18 accordé se transforme en apport financier pour vous faire aider à votre domicile par une personne de votre choix, rémunérée par vous.

Dr Annette Chalut

DÉCÈS

Nous regrettons le décès de nos camarades :

Henriette Le Belzic (85198), Vannes, le 25 juin 1993.

Denise Cerneau (24552), La Châtre, le 27 juin 1993.

Ennat Léger, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, le 7 juillet 1993.

Jeanne Jordan, Strasbourg, le 17 juillet 1993.

Louise Maes, Fosses, le 12 août 1993.

Marie-Elisa Cohen (51186), Paris, le 15 août 1993.

Jacqueline Mercier (39000), Saint-Hymer, le 6 septembre 1993.

Fanny Marette, Paris, le 19 septembre 1993.

Marcelle Aulery (27317), Ajaccio.

Henriette Fermé (27134-50318), Montrichard, a perdu son mari le 12 juillet 1993.

Marie-Ange Gaudin (19259), Bordeaux, a perdu son fils le 14 juillet 1993.

Germaine de Renty (57640) a perdu son gendre, Gilbert Beaujolin F.F.C., le 6 août 1993.

Marie-France Brive, amie de l'ADIR, est décédée le 19 août 1993 à Toulouse.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739